



Méthode JMV
Optimisez votre santé

Devenez Naturo-Praticien.ne Méthode JMV®
Détecter et traiter les causes d'un problème
physique ou émotionnel

BULLETIN D'INSCRIPTION

Formation Intensive – Tahiti octobre 2021

Dates : 9 au 15 octobre 2021

Durée : 7 jours soit 56 heures (9h-18h avec 1h de pause déjeuner)

Prix : 195 000 FCP (1 634 €) ou 180 000FCFP (1 508 €) pour une inscription avant le 30 mars 2021

Lieu : Papeete, adresse précise à venir

Organisation & contact local :

Patricia Chaumet +689 87753134 (WhatsApp possible) et methodejmvtahiti@gmail.com

Participant.e :

Nom : **Prénom :**

Adresse :

Mail :

Téléphone :

Métier :

Facturation : (une facture vous sera remise le 1^{er} jour du stage après paiement du solde).

Merci de cocher la case de votre choix.

Adresse identique aux coordonnées du/de la stagiaire

A établir aux coordonnées ci-après :

.....
.....

Modalité financière d'inscription :

Acompte et paiement : l'inscription est validée à la réception du bulletin d'inscription renseigné, signé, daté et accompagné du versement d'un acompte de 36 000FCFP (302 €) par virement bancaire(1) ou espèces. Le montant total de la formation devra être réglé un mois avant le début de la formation. Une facture acquittée sera remise le 1^{er} jour de la formation. Possibilité de paiement échelonné, sans supplément, nous contacter.

Je m'inscris à la « Formation intensive Méthode JMV® - Tahiti 2021 » qui se déroulera du 9 au 15 octobre 2021 à Papeete pour une durée de 56h.

Je m'engage à effectuer le paiement selon les modalités énoncées plus haut.

Fait le :/..... /

À :

Signature (précédée de la mention « lu et approuvé »)

Annulation du fait du ou de la participant.e : En cas d'annulation, quelle que soit la date ou la cause, l'acompte sera conservé pour couvrir les frais de gestion et engagements déjà pris. Après J-30, 100% du montant de la formation étant dus, l'annulation ne pourra générer un remboursement sauf cas extrême avec justificatif (décès, hospitalisation).

Annulation du fait de l'organisation : Si l'annulation intervient du fait de l'organisation, toutes les sommes versées vous seront intégralement reversées.

(1) Patricia Chaumet BIC BNPAFRPPXXX /IBAN FR76 3000 4031 0200 0059 5538 083